

Je pense à rapporter dès le lendemain de la rentrée :

- ☐ Fiche de renseignements lue, corrigée ou complétée en rouge
- ☐ Fiche d'urgence complétée
- ☐ Attestation d'assurance
- ☐ Permis de conduite signé (élémentaire uniquement)
- ☐ Signer le document validant votre acceptation du **règlement intérieur et de la charte de laïcité** (en prendre connaissance sur le site internet de l'école dans « Infos de rentrée »)

Je pense à régler la coopérative scolaire sur le lien envoyé par l'école :
10 € par enfant

***Bonne année scolaire
à tous !***



ECOLE PRIMAIRE DE RUY-MONTCEAU

420 rue centrale
38300 RUY-MONTCEAU
Tél : 04.74.97.43.77

Courriel parents :
Ce.0380763y@ac-grenoble.fr

Site internet :
<https://ecole-kimmerling-ruy-montceau.web.ac-grenoble.fr/>

RENTREE 2026 / 2027

Horaires de l'école



L'école est ouverte les lundi mardi jeudi et vendredi

Matin : 8h30 – 11h30

Portail et porte maternelle ouverts à 8h20

Après-midi : 13h30 – 16h30

Portail ouvert à 13h20

Accueil dans les classes (élémentaires)

Accueil dans la cour (maternelles)

L'équipe enseignante



Directrice : Anne Delezenne (décharge direction le jeudi)

PS - MS : Karine LANGARD (LM) Bérangère ROSSI (JV)

GS-CP : Anne Delezenne (LMV) et Karine LANGARD (J)

CE1-CE2 : Pascal GRANGE

CM1-CM2 : Estelle CAPITAN

L'EQUIPE ENSEIGNANTE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE SCOLAIRE !

Fiches de renseignement 	Merci de CORRIGER ces fiches avec le plus grand soin et de les retourner très rapidement à l'école. Il est important de remplir correctement : catégorie Socio Professionnelle, adresse, téléphone, adresse -mail.
Cotisation Coopérative scolaire 	Le montant est de 10 € <u>par enfant scolarisé</u>. A régler en ligne en utilisant le lien envoyé par l'école
Assurance scolaire 	L'assurance scolaire est obligatoire pour toutes les sorties facultatives. Elle doit comporter : - la responsabilité civile - l'individuelle accident
Relations parents enseignants 	Une réunion d'information se tiendra en début d'année dans la classe de votre enfant. Le cahier de liaison sert pour toute la communication entre vous et les enseignants. Vous pouvez également utiliser l'adresse mail de l'école. Si vous désirez rencontrer la directrice de l'école ou un enseignant, prenez rendez-vous. La directrice est déchargée le mardi toute la journée.
Parents délégués au conseil d'école 	Les élections des parents délégués auront lieu le vendredi 9 octobre. Si vous souhaitez déposer votre candidature, merci de m'adresser un mail avant le <u>vendredi 18 septembre</u>.

Absences 	Toute absence doit être signalée par un appel téléphonique le jour même puis justifiée par un mot dans le cahier de liaison. Les absences répétées et injustifiées sont signalées à la Direction Départementale de l'Education Nationale. En cas d'absence prévue à l'avance, il est impératif de prévenir l'école et l'enseignant de votre enfant en précisant la raison de cette absence.
Retards 	Dans le cas d'un retard (arrivée après 8h30 et 13h30) il est demandé aux parents d'accompagner l'enfant jusqu'à la porte de l'école, de sonner et d'attendre qu'on lui ouvre avant de repartir. Pour les enfants quittant l'école pendant les cours, les parents doivent les récupérer dans la classe.
Périscolaire Cantine / Garderie	Les inscriptions sont gérées par la mairie. Vous devez réserver, modifier ou annuler vos inscriptions, toujours le jeudi de la semaine qui précède avant 12h00. Le personnel municipal et les enseignants ne sont pas habilités à administrer un traitement médical sans PAI.
Vacances scolaires 	Automne : du samedi 17/10/26 au dimanche 01/11/2026 Noël : du samedi 19/12/26 au dimanche 03/01/2027 Hiver : du samedi 13/02/2027 au dimanche 28/02/2027 Printemps : du samedi 10/04/27 au dimanche 25/04/2027 Pont de l'Ascension : Du mercredi 5 mai au dimanche 9 mai 2027 Été : samedi 3 juillet 2025 Jours fériés : Lu 17/05